



N° 11 · Octobre 2002

LES SOINS INFIRMIERS DE PROXIMITÉ EN 2002

Les infirmiers libéraux rassemblent les trois quarts des effectifs d'infirmiers de proximité (infirmiers libéraux, infirmiers de services de soins à domicile et de centres de soins infirmiers). En Pays de la Loire, la densité en infirmiers libéraux est de 65 pour 100 000 habitants en 2002, trois fois moindre que celle des régions du sud de la France. Ce faible niveau place la région en dix-neuvième position des vingt-deux régions métropolitaines. La répartition communale des infirmiers de proximité fait apparaître quatre zones de forte densité en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée. A l'opposé, beaucoup de communes de Sarthe connaissent de faibles densités : le département se situe en avant-dernière position des départements français en termes de densité d'infirmiers libéraux.

En 2002, le champ des soins infirmiers de proximité rassemble 2814 professionnels en Pays de la Loire, soit 13% de l'ensemble des effectifs infirmiers ligériens ; il se compose de 2126 infirmiers libéraux et de 688 infirmiers salariés exerçant en centres de soins infirmiers (CSI) ou en services de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées (SSIAD).

Rapportés à la population, ces personnels paramédicaux sont particulièrement présents en Maine-et-Loire et Vendée, à l'inverse de la Sarthe.

La densité régionale, 86 infirmiers de proximité pour 100 000 habitants reste cependant très inférieure à la moyenne nationale (105 infirmiers de proximité pour 100 000 habitants).

Infirmiers	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Libéraux	695	613	198	247	373	2126
CSI	198	139	26	20	114	497
SSIAD	62	49	15	28	37	191
Ensemble	955	801	239	295	524	2814
Densité d'infirmiers libéraux	60	82	68	46	68	65
Densité globale	82	108	83	55	95	86

Sources : fichier ADELI - Enquête SSIAD - Population au 01/01/2002 (INSEE – projections Omphale)

Infirmiers libéraux : des effectifs qui se stabilisent après avoir sensiblement augmenté

De 1984 à 1995, le nombre d'infirmiers libéraux a progressé de 50% dans la région ; l'évolution départementale est du même ordre en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Mayenne ; en Sarthe, l'augmentation des effectifs n'a été sur la période que de 12%, tandis qu'elle a été de 89% en Vendée.

De 1995 à 2002, l'évolution régionale s'est ralentie ; la progression apparente des effectifs

n'est que de 4% ; elle reste très contrastée selon les départements : hausse sensible des effectifs en Mayenne, progression légère et constante en Maine-et-Loire, Sarthe et Vendée, avec stabilisation en fin de période, baisse globale en Loire-Atlantique. Dans ce dernier département, cette évolution correspond en fait à une campagne de validation de la profession lancée en 1996, qui a « apuré » le fichier des professionnels.

Une densité d'infirmiers libéraux très faible par rapport au niveau national

En 2002, la densité régionale est de 65 infirmiers libéraux pour 100 000 habitants (alors qu'elle est de 99 pour 100 000 au niveau national). Elle est trois fois moindre que dans certaines régions du sud de la France, à densité maximale (Languedoc-Roussillon, Provence Alpes Côte d'Azur, Midi-Pyrénées et Corse).

Tous les départements de la région connaissent des densités inférieures à la moyenne nationale ; **en 2002, la Sarthe se classe en avant-dernière position des départements de France métropolitaine en termes de densité d'infirmiers libéraux** (juste avant la Seine-Saint-Denis). En corollaire,

c'est également en Sarthe que le nombre de clients vus par infirmier est maximal en France : selon la CNAMTS, en moyenne, chaque infirmier libéral sarthois a vu 703 clients différents au cours de l'année 2000 (pour une moyenne nationale de 288 clients).

Les Pays de la Loire, cinquième région en termes de population, n'occupe que le dix-neuvième rang des régions françaises en termes de densité d'infirmiers libéraux en 2002. Depuis 1999, l'écart de densité entre la région et la France s'est constamment maintenu au-dessus de 30 points.

Une pyramide des âges des infirmiers libéraux plus favorable en Mayenne

La profession est fortement féminisée : 89% des effectifs sont des infirmières. Cette proportion varie de 85% en Sarthe à 91% en Vendée. La plupart des infirmiers libéraux exerçant en Pays de la Loire ont obtenu leur diplôme à Nantes (48%) ou Paris (21%). Inversement, parmi ceux qui ont eu leur diplôme en Pays de la Loire, 63% exercent dans la région (et 10% en Bretagne).

L'âge moyen des infirmiers libéraux est de 43 ans ; la pyramide des âges est assez favorable en Mayenne, où l'âge moyen est inférieur à 41 ans, la moitié des infirmiers ayant moins de 40 ans.

Parmi les 2133 infirmiers libéraux de la région, 435 sont des remplaçants, soit un sur cinq. Le taux de remplacement varie de 12% en Sarthe à 32% en Maine-et-Loire.

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
moins de 30 ans	28	18	20	6	12	84
30 à 34 ans	100	86	37	28	48	299
35 à 39 ans	106	117	42	34	75	374
40 à 44 ans	131	98	33	50	92	404
45 à 49 ans	123	127	28	60	64	402
50 à 54 ans	116	101	21	39	49	326
55 à 59 ans	74	44	13	17	23	171
60 ans et plus	17	22	4	13	10	66
Total	695	613	198	247	373	2126

Source : ADELI

Une complémentarité entre infirmiers libéraux et salariés

Si on répartit les cantons ligériens en cinq classes égales selon leur densité d'infirmiers libéraux décroissante, et que l'on regarde le nombre de cantons disposant d'infirmiers de proximité salariés (et leur nombre), on note une complémentarité forte entre ces professionnels : plus la densité d'infirmiers libéraux est faible et plus la proportion d'infirmiers salariés est forte. Les infirmiers libéraux interviennent également au niveau des structures : au cours de l'année 2001, plus de 1600 infirmiers libéraux ont effectué près de 260 000 visites dans les services de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées, soit un nombre

moyen de 62 visites annuelles par place pour la région.

Sur les 192 cantons que compte la région, cinq ne disposent pas d'infirmiers libéraux. Pour les autres, la densité varie de 11 à 172 infirmiers libéraux pour 100 000 habitants. Cette extrême dispersion se retrouve quel que soit le département.

A terme, il conviendra d'examiner la répartition de ces professionnels selon le découpage en communautés (communautés urbaines, d'agglomérations ou de communes) quand elles seront toutes réalisées et les compétences des services de santé effectives.

	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	5 ^{ème} quintile
Densité moyenne d'infirmiers libéraux	113	80	62	49	30
Nombre de cantons disposant d'infirmiers salariés de proximité	10	17	19	22	24
Proportion d'effectifs salariés dans l'ensemble des infirmiers de proximité	12%	15%	23%	28%	46%

Des densités minimales dans de nombreuses communes de Sarthe

Afin de limiter les écarts de densité entre zones, il est préférable de « lisser » les données de chaque commune ; cette méthode permet de prendre en compte la présence ou l'absence de professionnels dans les communes limitrophes (cf. encadré méthodologique).

La représentation communale des densités ainsi lissées permet de distinguer 4 zones de forte densité (carte 1) :

- en Loire-Atlantique les communes de la façade atlantique et du pays de Châteaubriant
- la zone sud de la Vendée
- en Maine-et-Loire un triangle centré sur Angers

Les communes concernées (en noir sur la carte) correspondent au quart supérieur des densités d'infirmiers de proximité les plus élevées (au moins 104 infirmiers pour 100 000 habitants).

Pour les communes de la façade atlantique, les fortes densités s'expliquent largement par la présence de nombreux infirmiers libéraux. Dans les zones de Châteaubriant et de Vendée, les communes conjuguent

plutôt présence ou proximité de centres de soins infirmiers et faible population. La situation est mixte en Maine-et-Loire : sur Angers par exemple, la présence en nombre à la fois d'infirmiers libéraux et de centres de soins infirmiers rayonne largement sur les communes périphériques.

A l'inverse, plus de trois communes de Sarthe sur cinq se situent dans le quart des densités les plus faibles (inférieures à 67 infirmiers de proximité pour 100 000 habitants, en blanc sur la carte).

Si on rapporte maintenant le nombre d'infirmiers de proximité à la seule population des personnes âgées de 75 ans et plus (clientèle privilégiée des soins infirmiers de proximité), la répartition des communes selon leur densité change légèrement (carte 2). Les zones à forte proportion de personnes âgées s'éclaircissent (zone sud et zone côtière en Vendée), alors que les zones à proportion plus forte de jeunes s'assombrissent, notamment les zones urbaines (comme Nantes ou Laval).

Plus globalement, les niveaux des densités d'infirmiers de proximité rapportés à cette population âgée modifient la hiérarchie des départements ligériens.

Infirmiers de proximité	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Densité pour 100 000 habitants	82	108	83	55	95	86
Densité pour 100 000 personnes âgées de 75 ans et plus	1181	1397	953	645	1063	1089

Enquête auprès des centres de soins infirmiers

Le champ des infirmiers de proximité rassemble les infirmiers libéraux, les infirmiers de services de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et ceux exerçant en centre de soins infirmiers. La codification des centres de soins infirmiers dans ADELI s'étant avérée parfois insuffisante, il a été décidé d'effectuer une enquête spécifique auprès d'eux afin de recenser leurs effectifs infirmiers. Cette enquête s'est déroulée au second trimestre 2002. Les centres de soins infirmiers ont d'abord été repérés dans le fichier des établissements (FINESS), puis un questionnaire leur a été adressé ; était joint à ce questionnaire, quand l'établissement figurait dans ADELI, la liste nominative des effectifs infirmiers correspondant. Les corrections et ajouts qui en ont résulté ont fait passer les effectifs de ces centres de 651 à 496 infirmiers en fin d'enquête.

Méthode de double lissage des données

Cette méthode consiste à représenter pour chaque commune la moyenne des données (de population et d'effectifs d'infirmiers de proximité) de la commune concernée avec les communes avoisinantes les communes disposant d'infirmiers de proximité les « partageant » avec leurs voisines moins bien dotées : le premier lissage s'effectue avec les données brutes des communes, le deuxième lissage s'effectue avec les données issues du premier lissage de chaque commune, et a pour effet d'annihiler les effets pervers du simple lissage. **Cela revient à prendre en compte l'attraction de la clientèle d'une commune par une autre** (même située en dehors de la région, comme Redon ou Alençon).

Informations :

DRASS des Pays de la Loire

Marie-Bernadette HAMET (directeur de soins, conseillère technique régionale en soins) - 02 40 12 80 66 -

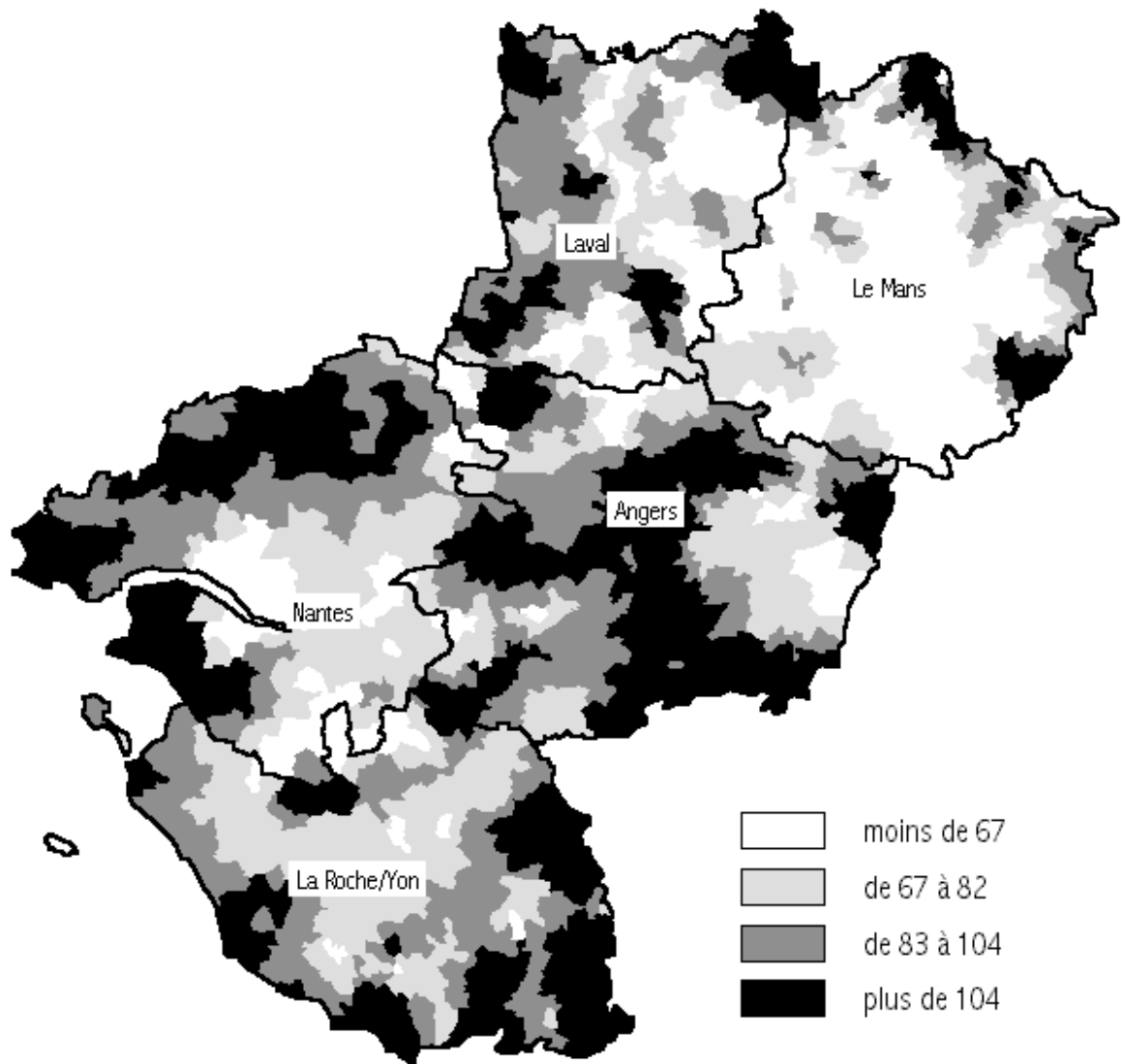
Olivier JEAN (chargé d'études statistiques) - 02 40 12 85 68

MAN – 6 rue René Viviani – BP 86218 - 44262 NANTES Cedex 2

Internet : <http://pays-de-la-loire.sante.gouv.fr>

DENSITES COMMUNALES D'INFIRMIERS DE PROXIMITE

Carte 1 : densité pour 100 000 habitants



Carte 2 : densité pour 100 000 personnes âgées de 75 ans et plus

